



REPUBLIQUE FRANCAISE  
MAIRIE DE SORBS  
14 Route du Mas de Ville Vieille  
34520 SORBS

TEL : 04.67.44.52.52  
[mairie.sorbs@lodevoisetlarzac.fr](mailto:mairie.sorbs@lodevoisetlarzac.fr)  
<http://www.sorbs.fr>

Sorbs, le 1 octobre 2020

Procès-verbal  
SEANCE du 27 Septembre 2020

**Date de convocation :** 21 Septembre 2020

**Date d'affichage :** 5 Octobre 2020

**Présents :** Mmes Benezech Micheline - Frontin Claudine - Viala Malory et MM. Camplo Ludovic - Ollier Eric - Randon Christian

**Absent excusé :** Mr Cauvas Sébastien

Mme Malory Viala est désignée comme secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 10h.

Le Maire fait lecture des procès-verbaux des séances du 31 Juillet 2020 et du 6 Septembre 2020.

Les deux comptes rendus sont adoptés à l'unanimité.

**Ordre du jour :**

- Délibération extension DPU sur la commune
- Décision modificative BP Sorbs
- Délibération de saisine de Hérault Ingénierie pour dossier route et espace intergénérationnel (Réfection terrain de boule, création jeux d'enfants et espace convivial)
- Délibération candidature dossier TEN (Territoires engagés pour la nature)
- Délibération : prendre acte du RPQS Déchets
- Délibération : prendre acte du RPQS SPANC Non Collectif
- Délibération : référent eau et assainissement pour la commune après transfert
- Délibération : intervention sapeurs forestiers sur le projet « Atlas Biodiversité »
- Suivi instances de la CCLL/ Participation des élus de Sorbs aux Commissions et diverses réunions

**Questions diverses :**

- Constitution commission de révision des listes électorales
- Travaux
- Evolution SIVOM
- Visite contrôle label terres saines

- ***Délibération extension DPU sur la commune***

La commission « urbanisme, bien commun » a travaillé sur l'aménagement de certaines zones du village.

La commission a attiré l'attention

- sur certains bâtiments dont il convient de conserver le caractère patrimonial et sur lesquels des projets vont être à l'étude :

- sur des espaces d'utilité collective (notamment le parking pour les randonneurs au mas de ville vielle, Parcelle AC 91 pour laquelle une convention d'utilisation existe entre le propriétaire et la communauté de commune.

Tenant compte du fait que l'aménagement de ces espaces suppose au préalable la maîtrise foncière, que l'urbanisme relève de la compétence de la communauté de commune, nécessité est donc faite pour intervenir sur ces espaces que la CCLL mette en place le Droit de Préemption Urbain, droit qui permet au titulaire d'intervenir de façon prioritaire en cas de vente (et seulement s'il y a une vente).

Mr Le Maire indique qu'il y a donc lieu de prendre une délibération pour demander à la communauté de commune de mettre en place le Droit de Préemption Urbain (DPU), dans un premier temps sur deux zones :

- Le parking (parcelle AC 91), sans délégation du droit de préemption par la CCLL, vu la convention en cours.

- La Guette (parcelles AB 111, AB 34 à 37) avec délégation du droit de préemption à la commune de Sorbs

***Vote : Unanimité***

- ***Décision modificative BP Sorbs***

A la demande du trésorier, correction de la reprise du résultat d'investissement pour le budget principal assainissement

***Vote : Unanimité***

- ***Délibération candidature dossier TEN (Territoire Engagé pour la Nature)***

Mr le Maire propose de déposer un dossier dans ce cadre

***Vote : Unanimité***

- ***Délibération : prendre acte du RPQS Déchets (Bilan d'action 2019)***

Le conseil municipal prend acte de la lecture du RPQS Déchets

- ***Délibération : prendre acte du RPQS SPANC Non collectif***

Le conseil municipal prend acte de la lecture du RPQS SPANC

- ***Délibération : référent eau et assainissement pour la commune après transfert***

Claudine Frontin se propose comme référent

***Vote : Unanimité***

- ***Suivi instances de la CCLL/ Participation des élus de Sorbs aux commissions et diverses réunions***

Commission 'enfance et jeunesse' : Malory Viala

Commission 'musée et tourisme' : Claudine Frontin

Commission 'Habitat, Urbanisme et PLUI' : Eric Ollier, Christian Randon / Claudine Frontin

Commission 'Agriculture, environnement et ordures ménagères' : Eric Ollier, Christian Randon / Claudine Frontin

- ***Questions diverses***

***Intervention sapeurs forestiers sur projet 'Atlas Biodiversité'***

Dans le cadre de la candidature à 'l'Atlas de la Biodiversité' une visite des sapeurs- forestiers était organisée. Suite au report de RDV avec le service des sapeurs- forestiers la commune ne prend pas de décision.

***Saisine de Hérault Ingénierie pour dossier route et espace intergénérationnel***

Mr le Maire propose de saisir Hérault Ingénierie pour conseiller l'équipe municipale concernant la rénovation des routes et la création de l'espace intergénérationnel sur le site du terrain de boules (Réfection terrain de boule – création d'un espace de jeux pour enfant et implantation d'un ensemble table-banc)

***Constitution commission de révision des listes électorales :***

Il s'agit d'une proposition à soumettre à la préfecture : La commission est constituée de 6 membres plus le maire de droit, de deux conseillers municipaux non adjoints (titulaire et suppléant) et 4 habitants du village dont titulaires et suppléants.

La proposition est donc faite de constituer la commission comme suit :

Monique Gay, suppléant Rémi Frontin

Thierry Lucas, suppléante Rachel Bousquet

Micheline Bonnet, suppléant Ludovic Camplo

Eric Ollier

***Travaux Urgents***

Chemins : Proposition de demander à une entreprise de boucher les trous en attendant l'intervention d'Hérault Ingénierie.

***Vote : Unanimité***

Volets appartement communaux- Premier étage de la Mairie : Devis d'Éric Vincens – 3 Volets : montant HT : 2130 euros.

Mr Le Maire propose de demander une subvention dans le cadre de la DETR pour faire face à l'ensemble des dépenses urgente d'entretien

Cette demande concernerait les travaux cités ci-dessus ainsi que les travaux dont le devis est en attente de réception et qui ont fait l'objet d'un passage en conseil municipal le 19 juillet.

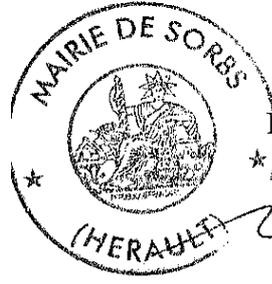
***Vote : Unanimité***

***Evolution du SIVOM du Larzac***

La question du devenir de cette structure se pose vu le transfert des compétences sur l'eau à la CCLL. La prochaine réunion du SIVOM apportera des éléments comptables et juridiques relatif à ce transfert et sur les projets futurs que pourraient soutenir cette structure.

***Visite contrôle label terres saines***

Une visite de contrôle aura lieu le vendredi 16 Octobre 2020 à 11h  
La séance est levée à 12h30



Eric OLLIER  
Le Maire,

